



14 novembre 2019

(19-7791)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

UNION EUROPÉENNE: DIRECTIVE (UE) 2017/1564 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 13 SEPTEMBRE 2017 SUR CERTAINES UTILISATIONS AUTORISÉES DE CERTAINES ŒUVRES ET D'AUTRES OBJETS PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS VOISINS EN FAVEUR DES AVEUGLES, DES DÉFICIENTS VISUELS ET DES PERSONNES AYANT D'AUTRES DIFFICULTÉS DE LECTURE DES TEXTES IMPRIMÉS ET MODIFIANT LA DIRECTIVE 2001/29/CE SUR L'HARMONISATION DE CERTAINS ASPECTS DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS CONNEXES DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>UNION EUROPÉENNE</b>
--	-------------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Directive (UE) 2017/1564 du Parlement européen et du Conseil du 13 septembre 2017 sur certaines utilisations autorisées de certaines œuvres et d'autres objets protégés par le droit d'auteur et les droits voisins en faveur des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés et modifiant la directive 2001/29/CE sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits connexes dans la société de l'information
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2019/IP/EEC/19_5583_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2019/IP/EEC/19_5583_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/EU/C/1</a>

**Brève description du texte juridique notifié**

La présente directive met en œuvre, de manière harmonisée, les obligations qui incombent à l'Union au titre du Traité de Marrakech afin que les mesures correspondantes soient appliquées de façon cohérente dans l'ensemble du marché intérieur. La présente directive vise donc à améliorer la disponibilité pour les personnes aveugles, atteintes de déficience visuelle ou ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés, des livres, y compris des livres électroniques, revues, journaux,

magazines et autres types d'écrits, les notations, y compris les partitions de musique, et d'autres textes imprimés, y compris sous une forme sonore, que le format soit numérique ou analogique, en ligne ou hors ligne, dans des formats qui rendent ces œuvres et autres objets accessibles à ces personnes dans la même mesure, essentiellement, qu'aux personnes qui ne seraient pas atteintes de telles déficiences ou d'un tel handicap.

<b>Langue(s) du texte notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	Le 20 <sup>ème</sup> jour suivant celui de la publication au Journal officiel de l'Union européenne.
<b>Autre date</b>	Publication: 20 septembre 2017

#### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	7 octobre 2019
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Commission européenne Direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies Unité I.2 Droits d'auteur

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.